

# Mémoire du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

Présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires  
2023-2024

Février 2023



**RAPSIM**  
Réseau d'aide aux personnes seules  
et itinérantes de Montréal

Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) est le regroupement montréalais en itinérance et la plus importante concertation régionale en itinérance au Québec. Depuis 1974, il défend les droits des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être.

Il regroupe [une centaine d'organismes communautaires](#) qui travaillent auprès de ces populations : ressources d'hébergement, centres de jour et de soir, logements sociaux avec soutien communautaire; ressources actives en travail de rue et de milieu, en santé mentale, en réduction des méfaits, en insertion socioprofessionnelle ou en aide alimentaire. Son action s'appuie sur une équipe de travail ainsi qu'un conseil d'administration engagé et est alimentée, de façon continue, des expériences et réflexions de ses membres.

Le RAPSIM intervient sur les facteurs sociaux qui mènent à l'itinérance, incluant l'accès au logement, la lutte à la pauvreté, la défense du droit de cité, et l'accès aux soins de santé sans discrimination. Son action s'inscrit dans la lignée de la [Politique nationale de lutte à l'itinérance adoptée par le gouvernement du Québec en 2014](#). Celle-ci reconnaît que l'itinérance constitue un déni de droits et qu'il est nécessaire d'agir sur plusieurs axes tant pour prévenir que pour réduire l'itinérance.

Introduction.....	4
L'hébergement 24/7 - 365 jours par année: des besoins urgents.....	5
Du logement pour prévenir et sortir de l'itinérance .....	8
Financement et reconnaissance du communautaire .....	12
Conclusion.....	13
Recommandations.....	15
Annexe 1 - Les membres du RAPSIM.....	16

# Introduction

Parmi la population en situation d'itinérance à Montréal se trouvent des personnes avec une diversité de profils et trajectoires, nécessitant des réponses adaptées à leurs besoins particuliers. Les femmes, les personnes autochtones, les jeunes, les personnes âgées, les personnes racisées, les personnes LGBTQ+, les personnes qui consomment, les personnes en situation de handicap vivent toutes différemment l'itinérance. Lorsque des programmes sont élaborés ou lorsque des financements sont réfléchis, il est indispensable de garder en tête l'impact différencié qu'ils peuvent avoir sur les différentes populations en situation d'itinérance ou à risque de l'être.

Une approche globale et communautaire permet de mieux comprendre et considérer les besoins différenciés pour offrir une variété de réponses complémentaires. En utilisant l'approche globale, nous pouvons prendre en considération à la fois les divers profils des personnes en situation d'itinérance, mais aussi les différentes manières de les accompagner, que ce soit à travers une offre diversifiée de lieux d'hébergement, de lieux de répit, de logements, d'accompagnement ou encore par le développement de ressources complémentaires à celles traditionnellement mises en place. Ancré dans cette approche, le RAPSIM tient à réitérer l'importance pour le gouvernement d'agir en prévention, d'offrir des réponses d'urgence ainsi que des mesures facilitant la sortie de l'itinérance.

Ce mémoire aurait pu aborder des dizaines d'enjeux entourant l'itinérance dans la métropole, mais nous avons choisi de nous concentrer sur trois problématiques majeures sur lesquelles le gouvernement provincial a le pouvoir d'agir: l'hébergement, le logement et le financement des organismes communautaires. Nous croyons qu'il est important que la répartition des finances au Québec se fasse avec une vision à long terme d'amélioration des droits des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être, tout en étant ancré dans les besoins urgents des groupes et des personnes.

« L'État et les pouvoirs publics ont le devoir de mettre en place des conditions visant à prévenir et à contrer l'itinérance, notamment en s'attaquant aux inégalités économiques et sociales. Mais, il y a plus : la diversité et la multiplicité des situations d'exclusion demandent des actions intégrées et concertées. Elles nécessitent également la mobilisation des milieux concernés et de l'ensemble de nos collectivités afin d'assurer la cohérence, la continuité et l'intensité des actions entreprises [...] »

*- Politique nationale de lutte à l'itinérance, gouvernement du Québec*

## L'hébergement 24/7 – 365 jours par année : des besoins urgents

### *L'hébergement 24/7 - 365 jours par année: des besoins urgents*

La situation de l'itinérance à Montréal est très inquiétante. Les membres du RAPSIM notent l'ampleur du nombre de nouveaux visages qui fréquentent leurs organismes: dans certains cas c'est jusqu'à 60 % des personnes qu'ils accueillent qui n'étaient pas connues du milieu. Cette tendance relève du jamais vu. On constate également une plus grande détresse et des traumatismes de plus en plus complexes chez les personnes. Depuis des mois, les intervenant·es sur le terrain se butent à des ressources pleines lorsqu'ils et elles tentent de trouver une place en hébergement pour les personnes qui en souhaitent une. Cette situation est évidemment très difficile pour les personnes en situation d'itinérance, crève-cœur pour les intervenant·es et effrite le lien de confiance déjà fragile des personnes en situation d'itinérance envers le réseau de soutien et le système en général. -Alors que les organismes font tout leur possible pour soutenir les démarches de réaffiliation des personnes, la situation actuelle contribue plutôt à accélérer le processus de désaffiliation qui est si difficile à renverser. Devant cette situation, nous croyons que le gouvernement du Québec se doit d'agir : des sommes importantes doivent être prévues dans les prochains budgets pour répondre aux besoins d'hébergement des personnes en situation d'itinérance.

Notons particulièrement le manque criant et récurrent de places en hébergement non-mixte pour les femmes. À travers le Partenariat de lutte contre l'itinérance des femmes, 5 groupes communautaires qui offrent de l'hébergement non-mixte pour les femmes à Montréal ont pris soin de [documenter le nombre de refus](#) effectués dans leurs ressources au cours de l'année 2021-2022. C'est un total de 16 540 refus par manque de places qui a été comptabilisé. Certes, une même femme pourrait être comptée plus d'une fois au cours de cet exercice. Toutefois, ce nombre de refus témoigne du défi réel pour les femmes de trouver refuge. Précisons que l'hébergement non-mixte est essentiel pour les femmes en situation d'itinérance, qui en très grande majorité ont vécu de la violence physique et sexuelle par des hommes qu'elles croisent constamment au sein des ressources mixtes, d'où leurs craintes à s'y rendre. Dans plusieurs cas, les femmes décideront de rester dans des situations précaires et dangereuses plutôt que de fréquenter des hébergements mixtes où leur dignité et leur sécurité ne sont pas assurée. Elles ont besoin d'un endroit où les risques d'une telle violence sont minimisés au maximum. Elles ont également besoin de lieux qui leur offrent de la dignité. **Pour ces raisons, il est essentiel pour le gouvernement d'assurer le développement de telles ressources.**

Il est primordial de souligner qu'il faut voir à répondre aux besoins des personnes qui habitent l'espace public et pour qui l'hébergement traditionnel ne convient pas pour diverses raisons. À cet effet, nous invitons le gouvernement à offrir des financements qui permettent, et même encouragent l'innovation en matière de réponse d'urgence, qu'ils s'agissent de développement d'haltes-répits ou autre. Les organismes communautaires qui côtoient les personnes en situation d'itinérance qui habitent l'espace public détiennent une expertise unique. Il est essentiel de leur donner les moyens nécessaires afin de pouvoir répondre aux besoins des personnes, malgré des approches parfois peu conventionnelles.

L'hébergement est une offre incontournable en itinérance. L'hébergement est pour certaines personnes l'unique réponse adaptée possible, pour d'autres personnes il s'agira d'une étape dans leur parcours, et pour d'autres ce sera un pilier qui sera présent pour les accueillir lors de retour à la rue après une situation de logement. Il s'agit de lieux nécessaires et il faut assurer une offre permanente suffisante, digne, et adaptée aux besoins des différentes populations.

### Prévoir et agir pour réellement sortir d'une logique saisonnière

Depuis plusieurs années le RAPSIM soutient la nécessité de sortir d'une logique saisonnière pour répondre aux besoins en itinérance. L'Ombudsman de Montréal, dans son rapport [Ne pas détourner le regard](#), abonde dans le même sens en disant que « répondre aux besoins d'hébergement existants toute l'année représenterait une stratégie plus efficace pour appréhender l'itinérance et donnerait vie aux actions et objectifs réitérés moult fois par la Ville de Montréal et ses partenaires du RSSS à ce sujet. » (p20) Dans la dernière année, le gouvernement du Québec a affirmé être sorti de cette logique saisonnière. En réalité, nous constatons un manque criant de places en hébergement d'urgence, une précarité accrue du financement des organismes et des ressources souvent opérées dans des locaux inadéquats et temporaires. Nous nous attendons à ce que le gouvernement agisse sans plus attendre pour être réellement en mesure de sortir d'une logique d'urgence, car les besoins demeurent et se multiplient. En hiver comme en été, est essentiel de pouvoir compter sur une offre d'hébergement suffisante. Actuellement, à Montréal, nous sommes loin du compte. **Pour être en mesure d'effectuer la transition tout en assurant la sécurité des personnes, il faudra continuer d'assurer des mesures d'urgence tout au long de l'hiver et lors des grandes chaleurs l'été jusqu'à ce qu'un nombre de places suffisantes soit développé et pérennisé.**

La prévisibilité des budgets, un facteur essentiel pour les ressources en itinérance, est loin d'être assurée actuellement. Contrairement aux propos tenus par Monsieur Carmant cet automne, les financements qui soutiennent le développement ou la consolidation d'hébergement sont ponctuels et ne permettent pas aux organismes d'assurer la pérennisation des ressources qui se développent en réponse aux besoins. En effet, grand nombre des nouvelles places d'hébergement à Montréal ont été développées dans l'urgence, dans des conditions loin d'être idéales et dans des locaux souvent temporaires sans installations adéquates. Une offre de services suffisante, diversifiée et permanente en matière d'hébergement, incluant des haltes-répits, plus adaptés aux réalités et aux besoins des femmes, des autochtones et des personnes qui consomment est essentielle, au même titre que le logement social et réellement abordable l'est pour prévenir et réduire l'itinérance.

Les besoins en hébergement à Montréal sont grands et il y a beaucoup de rattrapage à faire. Dans cette perspective, il est essentiel que le gouvernement du Québec démontre sa volonté réelle d'agir en itinérance en prévoyant des financements importants sur les 5 prochaines années pour la consolidation et le développement de places d'hébergement dignes et adaptées aux besoins des personnes.

**Dans les 3 prochaines années, le gouvernement québécois doit s'engager à consolider toutes les places actuellement disponibles en hébergement et s'assurer que les groupes aient les conditions nécessaires pour offrir des places dignes et adaptées.**

**Dans les 5 prochaines années, le gouvernement du Québec doit s'engager à offrir du financement pour le développement d'au moins 300 places d'hébergement 24/7 et permanentes. Au moins 40% de ces places doivent être destinées aux femmes au sein de ressources spécifiques non-mixtes.** Il est essentiel que ce financement inclue l'immobilisation et l'intervention sur le long terme et que ce soit annoncé comme tel et soit intégré au PSOC des organismes. Il est clair que ces 300 places ne seront pas suffisantes pour répondre à tous les besoins en hébergement à Montréal, mais considérant le contexte actuel de la main-d'œuvre et immobilier à Montréal, il s'agirait de premiers pas réalistes qui feront une réelle différence.

## Du logement pour prévenir et sortir de l'itinérance

### *Du logement pour prévenir et sortir de l'itinérance*

#### Crise sur le marché privé

S'il est vrai que la crise du logement qui frappe le Québec depuis les dernières années touche durement la classe moyenne, elle a encore plus d'impacts négatifs sur les personnes à faible revenu. La crise du logement implique que grand nombre de personnes en situation de vulnérabilité sont logées dans des logements insalubres, inadéquats, qui grugent une grande partie du budget mensuel, ou même qui se retrouvent tout simplement devant l'impossibilité de se trouver un logement. [Le plus récent rapport](#) de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) a démontré que le loyer moyen d'un logement de deux chambres à Montréal cette année était en hausse de 5,4%, la plus forte variation en 20 ans. Les ménages qui doivent déménager, en plus de faire face à un taux d'inoccupation de 2%, vont devoir déboursier des centaines de dollars de plus pour se loger: les locataires du Québec ayant déménagé récemment [paient en moyenne 427\\$](#) de plus par mois que les locataires n'ayant pas déménagé.

Les logements privés sont donc de plus en plus dispendieux, et les personnes à faible et modeste revenu peinent à trouver un endroit salubre et sécuritaire où habiter. Les logements abordables, bien que répondant certainement aux besoins d'une partie de la population, ne sont pas accessibles aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être et ne sont simplement pas adaptés à leur réalité ni aux réalités des organismes qui travaillent avec elles. **Il est donc essentiel de reconnaître que le développement de logements abordables ne peut pas se faire au détriment d'autres types de logements mieux adaptés aux populations les plus vulnérables.**

#### Le Programme de suppléments au loyer (PSL-U) : une solution mal adaptée et peu efficace

Dans un souci d'efficacité du soutien octroyé, le gouvernement du Québec doit tenir compte des besoins du terrain dans la répartition des financements. Le Programme de suppléments au loyer (PSL) est actuellement la seule solution proposée pour aider les locataires à faible revenu et les personnes vulnérables, et reste la réponse constamment mise de l'avant par le gouvernement provincial pour « sortir les gens de la rue ». Pourtant, devant la situation actuelle, nous constatons que pour plusieurs raisons **l'ajout de plus de PSL sur le marché privé à Montréal n'est pas une réponse adéquate aux multiples besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être.**

D'abord, le financement de PSL sur le marché privé n'est pas une réponse structurante pour contrer la crise du logement. Dans les faits, l'argent qu'investit le gouvernement est directement au profit des propriétaires privés et, contrairement aux logements sociaux, ne laisse rien à la société à long terme. De plus, les personnes en situation d'itinérance qui ont trouvé un logement grâce à un PSL-U se retrouvent aussi dans une situation précaire, car, au terme de la subvention, le propriétaire peut décider de ne pas renouveler l'entente. Dans un tel cas, si la personne n'a pas les moyens financiers de payer le logement entier par elle-même, ce qui risque malheureusement fortement d'arriver considérant le montant des prestations d'aide sociale, elle devra quitter le logement. La stabilité résidentielle de la personne se

retrouve alors sérieusement en jeu. Il nous apparaît ainsi clair qu'il est erroné de croire que le financement de PSL sur le marché privé est une solution à long terme.

Qu'en est-il à court terme? Les PSL sont présentés comme étant une solution rapide et efficace, une réponse immédiate à un besoin urgent de trouver un logement. Dans les faits, sur le terrain, on constate que l'attribution de PSL est un processus fastidieux qui prend plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Vu le manque de logements sur le marché locatif privé, l'offre d'unités qui répondent aux critères du programme est limitée, tant au niveau des montants qui sont en deçà des prix du marché qu'au niveau de la volonté des propriétaires de participer au programme et de rendre disponible leur logement pour une population plus vulnérable, alors que le bassin de locataires potentiels est largement suffisant pour combler leurs logements. De trouver un logement privé admissible devient de plus en plus compliqué pour les intervenant·es. Le financement d'encore plus de nouvelles unités se trouve donc à être inefficace.

Outre la difficulté à trouver des logements adéquats, juste le fait de devoir rassembler les preuves nécessaires à l'obtention d'un PSL-U pour une personne en situation d'itinérance est en soit un défi qui prend du temps, à cela s'ajoute les délais de traitement et pour trouver un logement. Pour une personne en situation d'itinérance, tous ces délais sont suffisants pour faire changer d'idée la personne ou que l'organisme ne soit plus en mesure de la rejoindre. Ainsi, encore une fois nous constatons les limites de cet outil.

Bien sûr, le financement de PSL est un outil intéressant dans certains contextes et doit faire partie intégrante de l'éventail des options qui s'offrent aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être à Montréal, bien que le programme gagnerait à être actualisé et assoupli. Toutefois, **le financement de nouvelles unités de PSL-U ne doit pas être vu comme l'action prioritaire en itinérance, elle doit être complémentaire à d'autres options plus structurantes et réellement adaptées aux réalités et aux besoins des personnes en situation de précarité de logement.**

#### Le logement social: un investissement nécessaire

Une alternative aux logements locatifs sur le marché privé existe au Québec : les logements sociaux et communautaires. À vocation sociale et dans le respect de la capacité de payer des personnes à faible et modeste revenu, ils sortent de la logique du profit et sont à l'abri des variations du marché et de la spéculation. Il y a 25 ans, les Québécois·es se sont dotés du programme AccèsLogis, permettant la construction de logements sociaux dans la province. Sous-financé depuis plusieurs années, AccèsLogis a tout de même permis depuis sa mise en place au développement de plus de 35 000 logements sociaux et communautaires. Construits avec le bien-être des populations les plus vulnérables en tête, ces logements sociaux sont un atout pour le Québec, l'une des seules provinces qui finance la construction de nouvelles unités de logement social.

Les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être méritent de vivre dignement, d'avoir l'option de se loger convenablement et d'avoir toutes les chances possibles d'améliorer leurs conditions de vie. Pour ces personnes, un logement n'est pas seulement un toit. C'est aussi un endroit stable et sécuritaire où il est possible de développer son estime et d'appartenir à une communauté : c'est un endroit où il est possible de vivre avec dignité. Le logement social et communautaire permet à bien des personnes

d'éviter la rue et à plusieurs d'en sortir en ayant accès à des services, de l'accompagnement, des ressources et à une communauté motivée à les soutenir. C'est grâce à l'expertise des organismes communautaires en itinérance qui développent du logement communautaire qu'il est possible d'offrir des milieux de vie adaptés à la grande diversité et à la grande complexité des besoins des personnes en situation d'itinérance.

[Selon la Communauté métropolitaine de Montréal](#), l'offre en logements sociaux et communautaires représente un maigre 4,1 % de l'ensemble des logements sur le territoire de la communauté métropolitaine de Montréal et seulement 9 % du parc de logements locatifs. En comparaison, Paris comptait en 2020 [21,8% de logements sociaux](#) tandis qu'[aux Pays-Bas](#), on parle plutôt de 34%. Si le gouvernement du Québec est sérieux dans sa volonté d'endiguer la crise du logement, il investira massivement dans de nouvelles unités de logement social dès cette année, comme le revendiquent des centaines d'organismes à Montréal et à travers le Québec. **Nous appuyons [la proposition](#) du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) de financer dès maintenant 10 000 logements sociaux par année pour les 5 prochaines années.** Il s'agit d'un investissement à long terme qui aura des impacts concrets sur la vie de plusieurs générations de Québécois·es. Cette mesure aurait l'avantage d'agir à la fois pour prévenir et pour aider les personnes en situation d'itinérance à acquérir une stabilité résidentielle, donc à réduire l'itinérance.

#### Le soutien communautaire en logement social et communautaire

Pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être, un toit n'est souvent pas suffisant. Garantir le droit au logement n'est pas seulement de donner accès à un logement décent, mais aussi de fournir les outils pour un maintien en logement, chose parfois difficile pour les personnes en situation de marginalité. Le soutien communautaire en logement social et communautaire (SCLSC) est reconnu comme une pratique d'intervention centrale tant dans la [Politique nationale de lutte à l'itinérance](#) que dans le [Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social et communautaire](#). Son financement ne devrait ni être un obstacle au développement de nouveaux projets de logements ni demeurer insuffisant dans les projets existants. Une **forme d'accompagnement est essentielle dans tous les projets pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de pour permettre une réelle stabilité résidentielle.**

La pratique du soutien communautaire en logement social et communautaire est fondamentale pour les personnes en situation d'itinérance, mais sans un financement adéquat, le plein potentiel de cette pratique ne peut être réalisé. Les membres du RAPSIM témoignent tous qu'ils souffrent du manque de financement de cette pratique. D'abord, l'absence d'arrimage entre les différents programmes fait en sorte que souvent, les organismes doivent développer leur projet de logement sans garantie d'être financés pour l'accompagnement lors de la livraison. Concrètement, cela veut dire que les organismes qui développent des projets dépensent temps et énergie à tenter de trouver des financements précaires afin de pouvoir assurer un accompagnement pour leurs futurs locataires. C'est avec désolation que nous constatons d'ailleurs que cela peut d'ailleurs avoir comme impact de retarder l'ouverture de ressources plus que nécessaires, et cela nous est complètement inacceptable.

Les maigres financements actuels ne permettent pas aux organismes de rémunérer suffisamment leurs employé·es ni d'offrir suffisamment de soutien aux personnes. L'impact est significatif sur la capacité à

recruter des organismes et sur le niveau de la rétention du personnel, qui a non seulement des répercussions négatives sur l'organisation, mais également pour les personnes bénéficiant de soutien communautaire devant régulièrement rebâtir une relation de confiance avec un·e nouvel·le intervenant·e.

Dû au financement insuffisant, les membres du RAPSIM, qui travaillent tous avec des personnes en situation d'itinérance ou à haut risque de l'être, se désolent de devoir refuser des personnes trop vulnérables pour le soutien qu'ils sont en mesure d'offrir. Alors que de par leurs missions ces organismes communautaires devraient exactement rejoindre ces personnes que le réseau ne peut rejoindre, ils sont pris devant l'impossible choix soit d'exclure des personnes qui ont besoin d'un logement et de soutien communautaire ou alors de créer davantage de problèmes pour ces personnes et le milieu de vie offert aux autres locataires. Les organismes se retrouvent donc souvent contraints de choisir, à contrecœur, les personnes les moins vulnérables des vulnérables. Si ni le réseau ni le communautaire ne sont en mesure de répondre à leurs besoins, qui le fait?

La question du soutien communautaire en logement social et communautaire est incontournable dans le secteur de l'itinérance à Montréal, et le développement de nouveaux projets ne peut être envisagé sans un soutien financier approprié pour l'accompagnement des personnes. Depuis des années, nous demandons un financement adéquat pour le SCLS. En 2017, le RAPSIM et la FOHM [lançaient une campagne](#) afin d'obtenir 7 M\$ additionnels pour le soutien communautaire en logement social, à Montréal. En 2020, nous avons [réactualisé notre campagne](#) pour demander 10 M\$ récurrents pour le soutien communautaire dans la métropole. Nous revoilà, maintenant 6 ans plus tard et en pleine crise du logement, à devoir refaire les mêmes demandes à Québec, avec un montant ajusté selon l'augmentation des besoins des personnes. **Les besoins à Montréal en termes de financement pour le soutien communautaire en logement social sont maintenant évalués au minimum à un investissement de 12 M\$ par année.**

Notons aussi que les logements communautaires de type transitoire trouvent actuellement peu de voies de financement pour la pratique de soutien communautaire en logement social et communautaire, étant exclus du cadre de référence. Les organismes qui offrent du logement transitoire ont certes pu trouver un peu de financement dans le cadre de la mesure 5.3 du [Plan d'action interministériel en itinérance](#), toutefois rappelons que ce financement était largement insuffisant et n'est pas récurrent. Dans 4 ans, les organismes se retrouveront sans financement. Afin d'exemplifier les besoins, un organisme montréalais est en voie de livrer 36 nouveaux logements de type transitoires pour des personnes consommatrices de drogues et les plus marginalisées, projet qui est attendu depuis longtemps à Montréal. Ils évaluent leurs besoins en SCLSC à 12 intervenant·es. À ce jour, en incluant la mesure 5.3, ils ont trouvé du financement seulement pour 2 intervenant·es. Dans ces conditions, l'organisme croit qu'il se verra obligé de reporter l'ouverture à plus tard pour ne pas mettre en danger leur équipe de travail ou les futures locataires. **Nous demandons donc au gouvernement du Québec d'assurer une voie de financement récurrente d'un montant minimal de 1.5M\$ supplémentaire annuellement pour Montréal pour cette pratique en logement transitoire afin de permettre aux organismes de réaliser tout le potentiel des projets porteurs qu'ils mettent sur pied.**

## Financement et reconnaissance du communautaire

### *Financement et reconnaissance du communautaire*

Les organismes en action communautaire autonome et les regroupements les représentants sont les mieux placés pour cibler quels sont les besoins réels des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être, comment bien les accompagner et quels projets auraient intérêt à être développés. Une écoute active est donc nécessaire de la part des différentes instances pour s'assurer que les réponses adéquates soient mises en place. L'expertise des groupes se développe depuis des décennies : le réseau communautaire qui est bien présent à Montréal et au Québec fait notre force, permettant de réellement porter la voix des personnes concernées.

À l'automne 2019, le manque à gagner en financement à la mission pour les 4000 organismes d'action communautaire autonome au Québec se chiffrait à 460 M\$. Depuis, au terme des trois derniers budgets provinciaux, 204,4 M\$ supplémentaires ont été accordés en financement à la mission, soit 44,43% du montant revendiqué. Dans le cadre du dépôt du Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) au printemps 2022, le rehaussement prévu en financement à la mission pour l'année 2023-2024 est de seulement 24,4 M\$. Pour répondre à l'ensemble des besoins du mouvement de l'ACA, tels qu'ils ont été estimés en 2019, le gouvernement doit rehausser de 255,6 M\$ le financement à la mission accordé aux organismes à travers le Québec. **Pour Montréal, nous appuyons le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) dans sa demande de rehausser le financement de base des organismes d'au minimum 110 M\$.** Interlocuteurs incontournables pour relayer les enjeux vécus par les personnes en situation d'itinérance, les organismes communautaires méritent d'être respectés dans leur autonomie et devraient être financés à la hauteur de leurs besoins.

# Conclusion

Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal porte la voix de plus d'une centaine d'organismes membres, qui travaillent chaque jour à l'amélioration des conditions et à la défense des droits des personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être à Montréal. Les organismes communautaires en itinérance ne peuvent plus continuer à opérer en mode urgence, ne peuvent plus se permettre de passer du temps précieux à chercher du financement, ne peuvent plus se passer de financement adéquat de la part du gouvernement du Québec.

Le nombre de places en hébergement pour les personnes en situation d'itinérance est largement insuffisant à Montréal et la situation est particulièrement critique pour les femmes, les autochtones et les personnes qui consomment des drogues. Il est impossible pour nos élus de détourner le regard plus longtemps sur cette situation qui précarise davantage ces personnes et les mettent en danger, il est ici question de droits humains. Il est urgent de consolider les places en hébergement actuellement disponibles et de développer un nombre important de nouvelles places dignes et adaptées aux besoins.

Un investissement massif en logement social et communautaire est indispensable pour assurer le droit au logement des personnes en situation de précarité. En se privant de cette forme de logement, le Québec est perdant et ce sont les personnes les plus vulnérabilisées qui en pâtissent. La stratégie actuelle qui est de financer toujours plus d'unités de suppléments au loyer n'est pas une réponse adéquate, tant dans le court terme qu'à long terme. Nous avons besoin d'une vision ambitieuse de la part de nos décideurs, qui doivent investir pour le droit au logement de façon pérenne. Outre le financement de la brique, il faut aussi que les montants pour le soutien communautaire en logement social et communautaire soient bonifiés à la hauteur des besoins, et ce, dans tous les types de logements, qu'ils soient permanents ou transitoires. En itinérance, le logement sans accompagnement n'est pas envisageable, et le manque de financement dans ce secteur a des conséquences concrètes sur la viabilité des projets et sur les personnes qui en ont le plus besoin.

Avec des investissements appropriés et justes du gouvernement du Québec, le secteur de l'itinérance pourra développer davantage de réponses adaptées aux complexes réalités de l'itinérance à Montréal. Rappelons l'importance lors de la répartition des budgets de respecter l'intégralité de la Politique nationale de lutte à l'itinérance du Québec dans l'attribution des financements dédiés à l'itinérance, et ce dans le respect de l'approche globale.

Pour terminer, au-delà des mesures concrètement soulignées dans notre mémoire, le gouvernement se doit d'agir en prévention en luttant notamment contre la pauvreté et en assurant l'accès aux soins de santé physique et mentale de tous les citoyen-nes. L'accueil et le soutien des personnes en situation d'itinérance doivent continuer d'être une priorité pour les instances gouvernementales, mais afin d'agir de façon structurante il faut éviter que des personnes se retrouvent dans de telles situations en agissant en prévention et de façon globale. Le gouvernement du Québec a la responsabilité d'assurer que les

droits humains de ces citoyen·nes soient respectés. Ce n'est qu'avec des actions concrètes et ambitieuses que cela pourra se réaliser.

# Recommandations

Assurer la mise en place de mesures d'urgence tout au long de l'hiver et lors des grandes chaleurs l'été jusqu'à ce qu'un nombre de places d'hébergement suffisantes soit développé et pérennisé.

Consolider l'ensemble des places actuellement disponibles en hébergement à Montréal et s'assurer que les groupes aient les conditions nécessaires pour offrir des places dignes et adaptées, et cela dans un délai maximal de 3 ans.

Offrir du financement pour le développement d'au moins 300 places d'hébergement 24/7 et permanentes à Montréal dans les 5 prochaines années. Au moins 40% de ces places doivent être destinées aux femmes au sein de ressources spécifiques non-mixtes.

Reconnaître que le développement de logements abordables ne peut pas se faire au détriment d'autres types de logements mieux adaptés aux populations les plus vulnérables.

Reconnaître que le financement de nouvelles unités de PSL-U n'est pas l'action prioritaire en itinérance, elle doit être complémentaire à d'autres options plus structurantes et réellement adaptées aux réalités et aux besoins des personnes en situation de précarité de logement.

Financer dès maintenant la construction de 10 000 logements sociaux par année au Québec pour les 5 prochaines années.

Investir 12 M\$ par année, à Montréal, en soutien communautaire en logement social et communautaire.

Assurer une voie de financement récurrente d'un montant minimal de 1.5M\$ annuellement pour Montréal pour la pratique d'accompagnement en logement transitoire afin de permettre aux organismes de réaliser tout le potentiel des projets porteurs qu'ils mettent sur pied.

Rehausser le financement de base des organismes montréalais d'au minimum 110 M\$.

Agir en prévention de l'itinérance en faisant la lutte à la pauvreté et en assurant des soins de santé physique et mentale à tous les citoyen·nes.

## Annexe 1 – Les membres du RAPSIM

### *Annexe 1 - Les membres du RAPSIM*

Abri d'espoir*	Carrefour familial Hochelaga
Action Autonomie	Centre Associatif Polyvalent d'Aide Hépatite C (CAPAHC)
Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI)	Centre Booth de l'Armée du Salut*
À deux mains/Head & Hands	Centre communautaire Petite-Côte
L'amour en action (AEASD)	Centre d'amitié autochtone de Montréal
Anonyme (L')	Centre de jour St-James
Antre-jeunes de Mercier-Est (L')	Centre de soir Denise- Massé
Architecture sans frontières*	Centre NAHA
Arrêt-Source	Chambreclerc
Association Bénévole Amitié	Chez Doris
Association Logement Amitié	Christ Church Cathedral*
Association pour la Défense des Droits sociaux du Montréal métropolitain (ADDSMM)	Cirque Hors Piste
Atelier Habitation Montréal	Clinique Droits Devant
Auberge communautaire du Sud-Ouest (ACSO)	Coalition des groupes jeunesse LGBTQ+
Auberge du coeur le Tournant	Comité BAILS (Entraide Logement Hochelaga Maisonneuve)
Auberge Madeleine	Comité logement du Plateau Mont-Royal
Avenue hébergement communautaire	Comité social Centre-Sud
Bâtir son quartier	Dans la rue
Boulot Vers...	Dîners St-Louis
Bureau de consultation jeunesse (BCJ)	Diogène
CACTUS Montréal	Dopamine

En Marge 12-17	Maison L'Exode
Escale Famille Le Triolet	Maison Grise de Montréal
Exeko	Maison Lucien L'Allier
Face à face	Maison Marguerite
Foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal (FJTMM)	Maison St-Dominique
Groupe d'entraide à l'intention des Personnes Séropositives et Itinérantes (GEIPSI)	Maison St-Jacques
Groupe CDH	Maison Tangente
Groupe Information Travail (GIT)	Marie Debout, Centre de femmes Hochelaga-Maisonneuve
Groupe Paradoxe	Médecins du Monde — Montréal
Habitations L'Escalier	Méta d'Âme
Habitations du Réseau de l'Académie (RESAC)	Mission St-Michael's*
Hébergement La Casa Bernard Hubert*	MultiCaf
Information alimentaire populaire Centre-Sud	Œuvres de St-Jacques*
Itinéraire (Groupe communautaire L')	PACT de Rue
Jeunesse Lambda — Maison Lambda	PAS de la rue
Logifem	Passages
Logis Phare	Projet d'intervention auprès des mineures prostituées (PIAMP)
Logis Rose-Virginie	Plein Milieu
Ma Chambre inc.	Projet Genèse
Maison Benoit Labre	Projet Autochtones du Québec (PAQ)
Maison des Amis du Plateau Mont-Royal	RAP Jeunesse
Maisons de l'Ancre	Refuge des Jeunes de Montréal
Maison d'Hérelle	Refuge du Coeur de l'Île*
Maison du Pharillon	Réseau Habitation Femmes (RHF)
	Ressources Jeunesse de Saint-Laurent (RJSL)

REZO – santé et mieux-être des hommes  
gais, et bisexuels, cis et trans

RICOCHET Hébergement – Homes

Rue des Femmes

Sac à Dos

Sentier Urbain

Service d'hébergement St-Denis

Société John-Howard — programme  
Chez nous!\*

Spectre de rue

Stella

Sidalys

Travail de rue et action communautaire  
(TRAC)

Valoristes\*

Vilavi

Villa Exprès pour toi

Y des femmes de Montréal

YMCA — programmes Premier arrêt et  
Dialogue

# RAPSIM

Réseau d'aide aux personnes seules  
et itinérantes de Montréal

1431, rue Fullum, suite 203  
Montréal (Québec)  
H2K 0B5

